



1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL PU-P215 est une couche de fond incolore, prête à l'emploi, sans solvant, à 2 composants, à base de résines synthétiques de haute qualité, utilisable universellement pour tous les revêtements à base de résine polyuréthane RINOL (sauf RINOLCRETE).

Après mélange avec le durcisseur correspondant, le RINOL PU-P215 présente, grâce à sa faible viscosité, un bon pouvoir de pénétration dans le support. La résistance à l'arrachement de l'adhérence atteint des valeurs $> 1,5 \text{ N/mm}^2$ (rupture dans le béton) avec un traitement préalable adéquat du support.

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être suffisamment solide. Nous recommandons une résistance minimale correspondant à un béton B25 ou à la classe de résistance de chape ZE, ME, AE30. Le support doit présenter une résistance à l'arrachement d'au moins $1,5 \text{ N/mm}^2$.

En principe, il faut vérifier si le support est poreux, car dans ces cas, 2 ou plusieurs opérations sont généralement nécessaires pour obtenir une fermeture optimale des pores. En principe, il faut veiller à ce que les pores soient fermés afin d'éviter la formation de bulles dans les couches suivantes. Dans certains cas, une surface d'essai doit être réalisée. Cela vaut également pour les supports très absorbants.

Le support doit être grenailé. En outre, il doit être exempt d'impuretés huileuses, grasses ou contenant des particules libres et friables, etc. Les fissures et les zones creuses doivent être traitées au préalable de manière appropriée. En outre, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de remontées d'humidité.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL PU-P215 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le bidon de composants B doit être entièrement vidé dans le bidon de composants AK. Après avoir été mélangé à l'aide d'un mélangeur électrique approprié (env. 3-4 min), le mélange est transvasé et à nouveau brièvement mélangé.

Ensuite, verser le primaire par portions sur la surface à revêtir et l'étaler à l'aide d'une spatule à maroufler ou d'un racloir en caoutchouc. La couche de fond doit être appliquée de manière à former une surface filmogène et non poreuse.

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, il convient de porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 25 kg
2	Couleur	incolore
3	Durée de conservation / stockage	6 mois à 5-20°C, dans l'emballage non ouvert, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel et des rayons directs du soleil.

Données techniques		
Mélange liquide (A+B)		
1	Densité (20°C)	env. $1,2 \text{ g/cm}^3$
2	Temps de traitement (20°C)	env. 20 minutes
3	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	12-25°C (au moins 3 degrés au-dessus du point de rosée, même pendant la pose et le durcissement)
4	Consommation de matériau	env. $300-500 \text{ g/m}^2$
5	Praticabilité (20°C)	Après env. 18-24 h
6	Revêtement suivant (20°C)	Dans les 18-24 h.
7	Humidité relative de l'air	$< 75\%$ (pendant la phase de pose et de durcissement)

Données techniques		
Matériau durci		
1	Résistance à l'arrachement par adhérence (DIN ISO 4624)	$> 1,5 \text{ N/mm}^2$

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarques

Les données techniques relatives aux produits de l'entreprise ont été rédigées avec le plus grand soin. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions dans lesquelles l'utilisation a lieu échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs, de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant

sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

Les quantités consommées, le temps de mise en œuvre, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive. En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Les temps de recouvrement et de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau. En cas de températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont plus courts.

Protéger systématiquement contre l'effet de l'humidité sur la face arrière et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité pour quelque motif et/ou relation juridique que ce soit. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur.

Les revêtements et vitrifications à base de résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

Chape/revêtement en résine synthétique pour application intérieure dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	NPD ²
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie


Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits répondent à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Règlement européen 2004/42 (directive Décopaint) :

La teneur maximale en COV autorisée par le règlement européen 2004/42 (catégorie de produit IIA / j type **sb**) est de 500g/l à l'état prêt à l'emploi (limite 2010). La teneur maximale de RINOL PU-P215 en état prêt à l'emploi est <500g/l de COV.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo
05 ¹ EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833 09 EN 1504-2